

"LORSQUE LA SOLIDARITÉ FAIT PLUS FORT QUE LES POUVOIRS PUBLICS"

CONFÉRENCE DE PRESSE - DIMANCHE 31 MARS À 10H

au 59 avenue de Saint-Just, 13013, Marseille

Le dimanche 31 mars 2019 marquera la fin de la trêve hivernale et la date théorique de restitution du bâtiment au Diocèse en échange de solutions d'hébergements pérennes pour les 250 habitant.e.s du 59 avenue de St-Just, occupé depuis le 18 décembre 2018. A ce jour, le Conseil Départemental pour les mineur.e.s isolé.e.s et la Préfecture pour les familles effectuent des relogements au compte-goutte, mais n'ont toujours pas mis en œuvre le plan exceptionnel annoncé par lesdites institutions responsables.

Au bout de trois mois d'occupation, nous souhaitons aujourd'hui témoigner du travail effectué par les nombreux et nombreuses bénévoles solidaires, sans qui St-Just ne serait pas devenu ce lieu de repère pour tou.te.s ses habitant.e.s. Sans moyen financier, hormis le soutien du Diocèse, l'implication des organisations alliées et des bénévoles, avec la volonté de dénoncer la discrimination dans l'application des lois vis-à-vis des personnes «étrangères», cette lutte politique a dépassé une simple occupation.

Depuis trois mois, les solidaires du Collectif 59 St-Just ont non seulement assuré les réponses élémentaires aux besoins vitaux (hébergement, nourriture, hygiène...) des habitant.e.s de St-Just, mais ils et elles ont mis en oeuvre un accompagnement social remarquable:

Sur le plan de la scolarisation, premier objectif des jeunes arrivant en France, le Collectif a permis l'accès de 150 mineurs au test d'évaluation CASNAV et plus de 45 enfants et mineurs de St-Just sont déjà scolarisés. Chacun des 178 mineurs de St-Just est accompagné par un.e référent.e.

Sur le plan de la santé, la solidarité de nombreu.ses médecins, psychologues, psychiatres et infirmier.e.s a permis l'accès aux soins, l'ouverture des droits et un parcours de santé cohérent à beaucoup d'habitant.e.s. Depuis l'ouverture du lieu, il y a eu neuf naissances. Des permanences régulières sur place de la PMI, sages-femmes, puéricultrices, pédiatres, ont permis le relais avec l'accueil en PMI de quartiers. Du mardi au vendredi, une stagiaire éducatrice de jeunes enfants auprès de Médecins du Monde assure le suivi des enfants de la maison, leur développement psycho-affectif et psycho-moteur et le soutien à la parentalité.

Sur le plan juridique, les familles de St-Just sont accompagnées dans l'accès à leurs droits et particulièrement à celui du droit inconditionnel à l'hébergement. En collaboration avec le Réseau Hospitalité, la Fédération des Acteurs de la Solidarité et des bénévoles, une permanence juridique se déroule une fois par semaine. À travers la permanence juridique d'autres problématiques ont été travaillées : le récit de vie, l'accompagnement social pour les personnes les plus vulnérables et des propositions de réorientations vers des associations spécialisées.

En seulement trois mois, le Collectif 59 St-Just a créé un cadre structuré alors que les institutions responsables, Conseil Départemental et Préfecture, prétendent manquer de moyens pour les mettre en place. **Le Collectif St-Just affirme la puissance de la solidarité,** et enjoint les services publics à prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité du travail effectué et l'accueil digne des mineur.e.s et des familles en Demande d'Asile, comme l'exige la loi.

Le Collectif vous invite à la conférence de presse dimanche 31 mars à 10h et au grand week-end de soutien au 59 avenue de St-Just avec concerts, scène ouverte et autres activités, les 30 et 31 mars 2019.

FB: Collectif 59 St-Just / Contacts presse : 06.84.59.18.85 / 06.07.24.59.51 / 07.81.55.16.66